L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

JEUDI MATIN, 10 JUIN 1869.

FEUILLETON.

LES

ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

Par HENRI AUGU.

DEUXIÈME PARTIE.

LE VIEUX DE LA MONTAGNE

IV—(Suite)

LE SERAIL DE DJEZZAR.

Un seul cri pouvait perdre l'investigateur! Samson eut la présence d'esprit et le courage stoïque de supporter la douleur sans plainte et de continuer sa mission.

Mais dès que, de retour auprès du général en chef, il lui eut fait son rapport, il pâlit et perdit connaissance.

L'ouverture de la tranchée fut commencée le lendemain: On profita des jardins, des fossés de l'ancienne ville et de l'aqueduc qui traversait les glacis. Bientôt on put travailler aux batteries de brèche et contre-batteries.

L'ardent Caffarelli, infatigable malgré sa jambe de bois, semblait avoir communiqué à tous les travailleurs le feu et l'activité de son caractère. Cet excès de zèle devint même funeste aux assiégeans: les chemins couverts ne furent point perfectionnés, et les soldats de tranchée étaient obligés de marcher courbés, pour n'être pas vus des assiégés.

Malgré toutes ces difficultés, nos soldats, toujours gais, toujours industrieux, surent se loger commodément et fournir à tous leurs besoins.

Ils creusèrent des trous, les tapissèrent et les couvrirent de branchages d'arbres abattus dans les montagnes du Carmel. La petite rivière de Kerdanneh fournissait l'eau à la gauche de l'armée et le ruisseau de Tanoun à la droite.

Au moyen des magasins trouvés à Jaffa, à Caïffa et dans le fort de Chemafer, où l'on plaça les Maugrebins qui avaient pris parti pour les Français à El-Arich, et grâce aux Druses, aux Maronites et aux Mutualis du Liban, qui ouvrirent dans le camp un marché fort bien approvisionné, les troupes n'éprouvèrent point de disette.

On ne tarda pas à battre en brèche la Tour-Carrée, contre laquelle se dirigeait la principale attaque, et l'on fit jouer une mine, dont l'explosion fut le signal d'un immense cri de joie dans les rangs de l'armée française.

Depuis le matin, Bonaparte et son état-major étaient dans la tranchée. Le général en chef hésitait à donner le signal de l'assaut.

En ce moment, un officier d'état-major se présenta devant lui.

—Citoyen général, dit l'officier, il est impossible de retenir les grenadiers! Ils brûlent d'escalader les murs.

Bonaparte se décida à donner le signal.

Aussitôt les grenadiers de la 69e demi brigade s'élancent vers la brèche; mais, à leur grande surprise, ils sont arrêtés par l'escarpement du fossé, dont on n'avait point reconnu l'existence. La mine n'avait, pour ainsi dire, point fait d'effet, et le revêtement n'était point entamé.

Les braves grenadiers ne se laissèrent point abattre par cet obstacle inattendu.

—En avant! en avant! crient-ils.

Nous saurons tout à l'heure quel fut le résultat de leur téméraire entreprise.

Devant la même porte du palais de Djezzar où avait eu lieu la danse rivale de deux derviches, que nous avons racontée dans un de nos chapitres précédents, un homme en costume arabe vient d'aborder un des Albanais de garde, juste à l'heure à laquelle les passagers de la tartane turque débarquaient sur le port.

Mais avant de s'approcher de l'Arnaute, cet homme a eu soin de regarder tout autour de lui pour voir s'il n'était pas suivi ou observé.

De plus, il s'enveloppe le plus qu'il peut dans un burnous blanc rayé de noir, dont la draperie lui sert même à cacher le bas de son visage.

—Beger! dit rapidement l'Albanais, tu fus toujours mon ami....

—Par Allah! c'est Abdoul Mousa, fit le soldat avec un geste de surprise, en interrompant le sobre repas qu'il faisait avec un morceau de pain et des olives noires.

—Moi-même, Beger! Te souviens-tu que la même femme nous a allaités au pied du mont Scardous, qui vit naître aussi le grand Skanderbey!

—La mère Merdi, la digne femme! me prêtait son sein quand la mienne fut morte.

—Te souviens-tu aussi, étant dans les janissaires comme moi, à l'armée de Servie, d'Omar, qui me sauva la vie à Semlin?

—Que le pacha tient prisonnier! Les [illegible] de nos forêts du Dren-Noir m'auraient donc jeté un sort, si je ne me souvenais d'Omar le Rouméliote.... Si je ne lui dois pas la vie comme toi, Abdoul-Mousa, du moins le jeune kachef m'a-t-il maintes fois épargné la bastonnade.

—Tu sais qu'il est en danger de mort?

—Je le sais.

—Ne feras-tu rien pour lui?

L'Arnaute hésita avant de répondre.

—C'est donc pour le sauver, demanda-t-il après un instant de réflexion, que tu t'es déguisé en Arabe?

—Pour le sauver, et aussi parce que moi-même je suis en péril.

—Toi-même, Abdoul Mousa!

L'ami d'Omar porta les mains à sa tête, comme pour s'arracher les cheveux sous son kiffé, et son visage s'assombrit.

—Je suis un misérable *sal* (*ame*, en albanais), un homme perdu d'honneur, un palikari indigne, murmura-t-il.

—Pourquoi?

—Une femme m'avait été confiée, belle comme une des bonnes déesses les *Mires*, qui errent au clair de la lune sur nos coteaux...... Je me la suis laissé enlever.

—Par qui?

—Je m'étais logé avec elle près de la mosquée [illegible] de l'autre côté du sérail. Depuis trois jours, je la gardais comme la prunelle de mes yeux, la cachant avec soin: mais hier, j'ai cru [illegible] de l'écouter et de la mener sur le [illegible], d'où elle voulait voir la mer, et où elle [illegible] les amis qui me l'avaient confiée.

—Eh bien?

—Elle aura plu à quelque officier de Djezzar..... Ce matin, tandis que j'étais allé aux provisions, des soldats—des palikaris, m'a-t-on dit—ont envahi la maison et ont emmené la jeune femme. Mon hôte ajouta que le kachef me cherchait également, et me conseilla de prendre un autre logis. Je changeai immédiatement de costume.

—Ce matin, dis-tu?

—A la première heure de la prière.

—J'en étais, moi.

—Toi, Beger!

—C'est un kachef du pacha, accompagné d'un petit derwiche, qui nous commandait.

—A qui donc est la maison où l'on a mené cette femme?

—Dans le sérail même d'Ahmet.

—Misère de moi! [illegible] que dirai-je à mes [illegible]? Je suis maudit. Allah a détourné de moi sa face.

—Calme-toi. Dieu est grand!

—Veux-tu m'aider, Beger?

—A quoi?

—A sauver à la fois Omar et cette femme.

—Quant à Omar, on peut le tenter.... Mais sauver la femme renfermée dans le harem! il serait plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille.

—Ecoute!

Abdoul Mousa prenait son frère de lait par le bras pour lui confier ses projets loin de toute oreille indiscrète, lorsque tout à coup il poussa une exclamation.

Les trois marchands syriens de la tartane venaient d'apparaître sur la place, à quelques pas de lui, avec leur jeune léopard.

A peine l'Albanais [illegible] son *sal* (camarade) et s'avança vers les marchands. Mais, arrivé en leur présence, il baissa la tête et murmura avec un air sombre:

—Dieu est grand.... mais sa colère est quelquefois terrible.

—Eh! c'est l'Albanais, dit avec joie l'un des Syriens. Où est ma sœur?

—Que votre colère éclate sur ma tête! je n'ai pas su la garder.

Ces paroles de l'Albanais firent pâlir deux des Syriens. Abdoul Mousa leur raconta ce qui était arrivé.

—Dans le palais de Djezzar! s'écrièrent Rivolet et Martial, car on a déjà deviné que c'étaient eux, avec le carabinier Jacquot Trottet.

—Oui, sidi Rivolet. Mais j'ai adressé une prière à une *cylis* (*fée*) et formulé un vœu qu'elle m'aiderait, et je vous rendrai celle qu'on m'a ravie.... Mais venez au caravansérail où je me suis logé ce matin: vous y serez perdus dans la foule des marchands qui, malgré le siége, arrivent chaque jour par mer de Saïda (Sidon), de Tripoli, de Beïrouth.

—Oui, la rade est pleine de bâtiments, et un [illegible] venant de Sour (Tyr), nous suivait de près.

Chemin faisant, tandis que le carabinier Jacquot caressait toujours son guépard, les deux frères firent à leur ami l'Arnaute le récit de ce qui leur était arrivé dans les souterrains de la Ville du Soleil.

—Et l'on vous précipita dans le puits!

—Nous croyions tomber dans un gouffre où nos membres allaient se briser. Il n'en fut rien.

—Allah vous protégea....

—Si Allah y était pour quelque chose, une [illegible] de petits guépards et une épaisse couche de [illegible], apportée sans doute là par plusieurs générations de ces aimables bêtes, lui servait à [illegible] d'instrument. D'ailleurs le puits n'était pas très profond.

—La mère de ces petits tigres-chasseurs [illegible] heureusement qu'elle était à la chasse! [illegible] en écrasâmes quatre dans notre chute...

—Le cinquième, que voici, intervint Jacquot, [illegible] comme [illegible] on l'avait échaudé. [illegible] m'y entends, aux bêtes: dans le pays, [illegible] jusqu'à des taupes et des chouettes..... Nous voici devenus, le petit chat et moi, les meilleurs amis du monde: n'est-ce pas, petit Ismaël!.... C'est le nom dont je l'ai baptisé, en souvenir de cette bande d'assassins.

—Mais comment vous êtes-vous tirés de là? demanda l'Albanais.

—Les guépards ne pouvaient évidemment descendre dans le puits par l'orifice. Nous n'eûmes pas de peine à trouver l'ouverture leur servant de passage, et malgré nos [illegible] un peu endoloris, dès que nous jugeâmes que les fainéants étaient loin, nous primes le [illegible] des guépards.

—[illegible] conduisait-il?

—Dans la carrière, par une pente douce. C'était comme une galerie large et haute, qui avait [illegible] servi dans le temps à transporter dans les salles souterraines les pierres extraites de la carrière.

—Et vous fûtes libres....

—Nous dîmes volontiers adieu à ces ruines qui avaient failli nous être si fatales, bien que [illegible] les rayons de la lune et sous le firmament [illegible] profil de ces magnifiques colonnes, de [illegible] portiques admirables, nous parût cent fois [illegible] attrayant que lorsque nous les vîmes à la [illegible] du jour. Le silence de la nuit, la douce et [illegible] lumière, les souvenirs mystérieux de l'antiquité qui s'y rattachaient, nous charmaient singulièrement...... Mais les vivants nous [illegible], et nous quittâmes la ville des morts.

—Par où êtes-vous venus à Acre?

—Nous retrouvâmes nos chevaux à ce village environné de pommiers qu'on nomme [illegible], ainsi que nos habits de marchands, et nous [illegible] Beyrouth. Nous y dûmes attendre [illegible] l'occasion d'un navire se rendant à Acre. Enfin, après avoir vendu nos bêtes....

—Sauf mon petit chat Ismaël, interrompit [illegible] en baisant l'animal.

—Nous nous embarquâmes sur le sambouquin qui nous a amenés ici.

Martial prit la parole:

—Dites nous donc un peu, Abdoul Mousa, ce qui est arrivé à Acre depuis quinze jours. [illegible] avons reconnu les traces d'un assaut aux [illegible]

L'Albanais raconta la malheureuse tentative des Français contre la Tour Carrée.

Malgré l'insuccès de la mine dont nous avons [illegible], les braves grenadiers voulurent monter à l'assaut.

A l'aide des échelles dont ils sont porteurs, ils descendent dans le fossé, abordent la brèche [illegible] préparent à pénétrer dans la tour, malgré [illegible] terrible que les assiégés dirigent contre [illegible] par la brèche et du haut des remparts.

Un officier d'état-major, Mailly, les guide et les enflamme en agitant son chapeau. Mais une balle l'atteint, lui brise le pied. Mailly tombe, mais en tombant ne cesse d'encourager les grenadiers de la 69e.

Si les grenadiers assaillants avaient pu être soutenus par les autres troupes commandées par Rampon, peut-être eussent-ils réussi à se rendre maîtres de la tour; mais séparés de ces mêmes troupes par le fatal escarpement dont on n'avait point douté, ils ne pouvaient espérer d'être appuyés, et cependant ces grenadiers intrépides n'en continuaient pas moins leurs efforts pour avancer.

La vue des échelles, l'attitude menaçante des grenadiers, et surtout le souvenir des assauts d'El Arich et de Jaffa, avaient inspiré tant d'effroi aux troupes de Djezzar, qu'elles avaient pris la fuite en annonçant la prise de la ville par les Français.

Mais le vieux pacha, dans cette circonstance critique qui pouvait décider de son sort, courut au devant des fuyards avec l'impétuosité d'un jeune homme, les rallia et les ramena à la brèche. Tirant deux coups de pistolet, il s'écria:

—Lâches! que craignez-vous? Regardez, ils ont fui.

En effet, les soldats qui devaient suivre les grenadiers de la 69e n'ayant point comme eux les moyens de descendre dans le fossé, et restant exposés à tout le feu des remparts sur le glacis cherchaient à se mettre à couvert dans la tranchée. Mais les grenadiers étaient toujours au pied de la tour, faisant des efforts inouïs pour gravir l'intervalle qui les séparait de la brèche.

Alors tous les coups des Turcs sont dirigés sur ces assaillants. La plupart tombent renversés du haut des échelles; les adjudants généraux Escale et Langier sont tués. Les assiégés font pleuvoir une grêle de pierres, de grenades, de morceaux de bois goudronnés et enflammés; ils emploient même la résine et l'huile bouillante.

Il fallut bien se décider à la retraite.

Les grenadiers rentrèrent dans le chemin couvert, non sans peine, et avec le regret de n'avoir pu mettre fin à leur glorieuse entreprise.

Les Turcs, descendus dans le fossé, coupèrent la tête aux malheureux qui y étaient restés, et Djezzar fit présenter ces hideux trophées de sa victoire au commodore Sydney Smith, qui les repoussa avec horreur et indignation.

"Cet événement fut très funeste, dit Bonaparte dans ses Mémoires. C'est ce jour-là que la ville aurait dû être prise."

Les troupes de Djezzar se regardaient comme invincibles depuis qu'ils avaient repoussé les Français. Aussi le pacha, profitant de leur enthousiasme, ordonna-t-il une sortie pour détruire les travaux de tranchée. Mais les assiégés furent vigoureusement repoussés.

Dans cette affaire se distingua surtout la 32e demi brigade. Le caporal Landuros, notre vieille connaissance, faillit être tué, et Damanet sauva son camarade Pâquot, en le délivrant de deux soldats nègres qui allaient lui couper la tête.

—Oh! les vilains cocos! fit le Beauceron en les voyant étendus morts. Et dire qu'ils m'auraient coupé la tête tout de même!

Cependant Rivolet et ses compagnons, avec l'Albanais Abdoul-Mousa, étaient parvenus à la mosquée près de laquelle ce dernier avait logé avec l'infortunée Louise depuis leur arrivée à Acre.

La maison que l'Albanais avait habitée était celle d'un tailleur qu'on vit accroupi sur un établi dans son échoppe, causant avec une femme voilée.

A côté de l'échoppe, un derwiche s'était installé, le visage tourné vers le *mihrab* de la mosquée. En apparence, ce derwiche n'était occupé qu'à prier, en tournant son chapelet entre les doigts.

Ni nos Français ni l'Albanais ne firent aucune attention à ce religieux, dont l'espèce a l'habitude de choisir ainsi le premier endroit venu pour se reposer.

Ils y prirent d'autant moins garde, que le tailleur s'était écrié en apercevant Abdoul-Mousa.

—Tenez! le voilà!

Aussitôt la femme voilée avait tourné la tête vers l'Albanais, tandis que le derwiche avait imperceptiblement dirigé vers lui un coup d'œil rapide.

Le tailleur avait ajouté, en élevant la voix:

—Par la barbe du Prophète! vous arrivez à point, sidi marchand, comme un pèlerin hadji au moment du départ de la caravane de Damas. Cette esclave grecque allait s'en retourner....

—Que me veut-elle? demanda l'Albanais en s'approchant de la boutique du tailleur.

—Seigneur, dit la Grecque, je suis l'esclave fidèle de cetti Adigué.

—De la femme du pacha Djezzar!

—Comme vous dites. Elle m'a envoyé pour savoir de vos nouvelles.

—La belle Circassienne se souvient de moi! demanda Abdoul-Mousa.

—Depuis que la jeune Française amenée ce matin au harem lui a dit votre nom.

(*A continuer.*)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies.

Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

9 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 9 juin 1869.

Le marché monétaire proprement dit est calme et facile. Les banques escomptent la plus grande partie du bon papier de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties collatérales satisfaisantes. Le taux de l'intérêt est encore, dans les rues, de 10 pour cent par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales, et 1 à 1 1/2 pour cent par mois le papier de commerce bon à second ordre sans garanties collatérales. Les billets hypothécaires sont à 9 1/2 à 10 pour cent par an le No 1 et 10 à 12 le bon et le No 2.

L'or a ouvert à 138 1/2 à 139 1/4 à New York et a fermé à 138 1/2 à 138 3/4. La demande a été très faible et pour les droits de douane et pour la spéculation. On a vendu $2,000 et $10,000 à 138 3/8, $2,000 à 138 1/2—Dans l'argent, $2,600, en demi-piastres américaines, ont changé de mains à 133. Nous cotons, nominalement, les demi piastres américaines à 132 1/2 à 133 et les piastres mexicaines à 2 1/2 de prime sur l'or.

Les opérations de change étranger n'ont pas été fortes, et les cours ont légèrement baissé avec l'or dans Wall street. Les ventes de sterling comprennent 17,000 livres sterling dont 5,000 livres (2,000 et 3,000) connaissement à 150, 1,000 livres et 2,000 livres à 150 1/4, 2,000 livres clear No 1 à 150 3/8, 5,000 livres de banque à 151 1/4 et 550 livres dito à 152—Dans le change sur France, 175,000 fr. dont 12,500 en change de commerce No 1 à 3 77 1/2 et 150,000 de banque à 3 75 3/4. Quelques petites ventes de banques, pour remises, ont eu lieu à 3 70.—Le sterling peut être coté à 150 à 150 1/4 le connaissement No 1 et clear et 151 1/4 à 151 3/4 le change de banque; le change sur France, à 3 77 1/2 le premier et à 3 73 3/4 le second.

Le change américain a d'abord été calme et un peu plus facile, mais il s'est ensuite affermi. Les banquiers ont tiré sur New-York à 1/8 à 1/4 d'escompte. Les transactions sont, $10,000 en change de commerce, à vue, sur New York, à 1/8 d'escompte, $10,000 et 15,000 en change 1/4, $30,000 en change de commerce et $20,000 de banque à 3/8, $30,000 à trente jours à 1 et $45,900 ($10,000 et $15,090), à vue, sur Boston, à 3/8 d'escompte.

Une vente de 14 actions de la compagnie du chemin de fer de la ville a eu lieu à $172—On a offert des actions de la compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux à $1 05.

Il ne s'est pas vendu de bonds.

Il y a eu une meilleure demande de mandats de la police métropolitaine et les prix ont haussé, $3000 se sont vendues à 77 1/2, $4000 à 78 et $10,900, option du vendeur, soixante jours, plat, à 75 1/2.

Aucune vente de billets de la ville n'a été annoncée. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 27 et vendu à 26 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, soir, 9 juin 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1300 balles, prises à des prix plus forts et qui ont montré une hausse en moyenne de 1/4 c. Nous cotons l'ordinary 25 1/4 à 26 1/4 c, le good Ordinary 27 1/4 à 27 3/4, le low middling 28 1/4 à 28 3/4 et middling 29 à 29 1/4 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles		3044
Arrivé depuis notre dern. rap.	127	
précédemment	814992	
Balles additionnelles, formées d'échantillons, &c	9112	824231
		827275
Expédié aujourd'hui	100	
précédemment	781852	781952
Stock en mains		45323

FRET—Le marché au fret étranger est calme, mais la décroissance sensible du nombre des navires sans engagemens a donné de la fermeté aux taux. Dans le cabotage, la demande de places sur steamers est bonne. Nous cotons actuellement:

Coton sur vapeurs pour Liverpool à 7/16d la livre, do pour New York à 3/4 à — cent. pour Boston 7/8 cts la livre, pour Philadelphie — et la livre mais pour les ports du Nord 14 à 15 c le boisseau, farine pour les ports du Nord 60 à 0 c le baril, grain pour Liverpool 10 d le boisseau.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 3/8 à — d la liv, coton pour le Havre 3/4 cent, la livre, coton pour Brême 3/4 à — cent la liv. coton pour les ports du Nord $2 à $2 25 par balle, tabac pour Liverpool 30s à —s, tabac pour le Havre $8 50 tabac pr Brême, 32s 6d le boucaut, tabac pour Londres 35s le boucaut, do pour Gênes 42 s 6 d le boucaut, grains pour Liverpool 8 1/4 à 9 d le boisseau, farine pour Liverpool 2 s 6 d le baril, gâteaux de graines de coton pour Liverpool 25 à 27 s le tonneau.

SUCRE ET MELASSE—Le marché au sucre et à la mélasse a été dans un calme plat aujourd'hui, et nous n'avons entendu parler d'aucune espèce de transaction. Les cotes sont nominales, conséquemment nous les omettons.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steam. Thompson Dean, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le stock en mains est faible et le marché est dépourvu ou presque dépourvu de superfine et de double extra, grades qui sont le plus en demande. Il est arrivé quelques envois depuis hier, mais ces renforts n'ont pas encore été débarqués et les acheteurs attendent leur livraison. Vu la rareté de l'article les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1600 barils dont 200 et 200 de farine pour ce qu'elle vaut et 100, 100 et 200 de double extra à $6 25. 100 d'extra de choix à $9 25, 50 do à $9 75, 50 do à $10 90, 100 do à $11, 100 de triple extra à $6 50, 100 do à $6 70, 50 de superfine à $6, 55 d'extra de choix à $8 25 et 150 do à $9 25 le baril.

MAIS—Rare et en demande et les prix fermes. 200 sacs de blanc vendus à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Les prix ont été plus fermes aujourd'hui, les approvisionnements de l'article ayant diminué. 1400 sacs vendus comme suit: 200 et 800 à 73 c, 250 à 74 c et 100 à 75 c le boisseau.

SON—Le marché au son est calme et il s'est vendu 250 sacs de l'article à $1 22 1/2 les 100 livres.

FOIN—Calme et le prime se vend par places mais et au commerce à $26 à $27 le tonneau.

PORC—Les détenteurs en demandent aujourd'hui $33 50 le baril de mess, mais pas de ventes. Détail à $33 75 le baril. Un lot de 45 barils de over weight s'est vendu hier à $33 50 le baril.

BACON—Le bacon est calme, mais ferme; 5 barriques d'épaules vendues à 14 3/4 c et 30 tierçons de jambons curés au sucre à 19 1/2 cts la livre. Les épaules se vendent en détail à 14 3/4 à 15 c, les côtés clear ribbed 18 1/4 c et les côtés désossés 18 3/4 c la livre.

SAINDOUX—Le raffiné est rare et en demande, l'article en tierçons est coté à 19 1/2 c, en barillet 20 à 20 1/4 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Et tonne en gros à 12 3/4 c. Les détenteurs vendent en détail à 13 1/2 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article commande 20 à 21 c la livre.

SUIF—Le suif de rendement opéré en ville se vend à 10 3/4 à 11, venant de la campagne 9 1/2 à 10 1/4 c la livre, demande bonne, les détenteurs sont fermes.

WHISKY—La demande de whisky est meilleure. 100 barils de rectifié de l'Ouest vendus à des conditions privées, 90 à 97 1/2 et 95 à 90 c le gallon.

PROVISIONS NAVALES—L'approvisionnement de résine est rond et la demande de l'article s'améliore, la choisie est rare et ferme. Nous cotons No 2 à $2 à $2 10, le No 1 à $3 25 à — et le virgin dip $5 la livre. Le brai et le goudron sont calmes et en défaveur. Les cotes sont nominales. La dernière vente s'est faite à 42 1/2 c le gallon.

PEAUX—Les recettes de peaux sèches sont faibles et il ne règne que peu d'animation sur le marché. Nous cotons la peau salée à sec et le dry flint du pays 17 à 18 c la livre, do préparée au Texas 19 à 20 c, do sèches du Texas 20 à 21 c la livre. Les peaux avariées ne commandent que moitié prix.

SEL—La demande de sel de Liverp. pour l'intérieur est lente. Les commerçans demandent: fin $2 35 à $2 40, gros $2 25 à $2 30 le sac; les forts lots pris en entrepot paient 10 cts de moins. Ventes, pour la consommation, de sel de Liverpool, durant le mois dernier 23,433 sacs.

DRÊCHE ET HOUBLON—La drêche est en demande modérée pour le commerce de la ville à $2 20 à $2 50 le boisseau de l'article de l'Ouest et $2 60 à $2 90 pour celui du Canada. Le houblon est dans une complète défaveur et est coté à 7 à 14 c la livre.

COMESTIBLES—Les oignons et les pommes de terre de la Louisiane sont calmes la demande pour l'exportation en ayant fléchi. Les oignons commandent $4 50 et les pommes de terre $3 50 à $4 le baril. Les pommes de terre de l'Ouest se vendent lentement à $1 50 à $2 le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $5 — à $6 la douzaine, et les jeunes $3 à $3 50 la douzaine, les oies — à — et les dindes $18 à 20 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs se vendent au débarcadère 15 à 17 c la douzaine et — à — le baril.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1869.

Arrivé, hier—412 bœufs du Texas, 279 veaux et veaux d'un an.

Vendu,—341 bœufs du Texas, 358 veaux et veaux d'un an.

A vendre,—1596 bœufs du Texas, 946 veaux et veaux d'un an, 18 cochons, 22 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net	— —	à	— 00
do do 2e qlt, par tête	— —	à	— 00
Bœufs de Texas, 1re qlt, par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt, par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt, par tête	10.00	à	20.00
Cochons par liv., gr.	0.09 1/2	à	0.10
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt, par tête	4.00	à	5.00
Moutons 2de qlt, par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt, par tête	0.00	à	0.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	50.00	à	60.00
Veaux, par tête	8.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Jeudi matin, 10 juin 1869.

Hier, la journée a débuté par une chaleur tropicale: vers midi, le ciel s'est couvert et tout indiquait une pluie bienfaisante, mais les nuages n'ont fait que passer.

Les départs et les arrivages n'ont pas été nombreux, et la levée n'a pas eu un aspect fort animé.

ARRIVÉS, hier: Le Thompson Dean, de St Louis, et le Era No 9, de la Rivière Rouge.

PARTIS, hier: Le Crescent, pour la paroisse Plaquemines; le Welcome, pour Bayou Sara; le Wild Wagoner, pour Natchez; l'Annie Wagley, pour les Opelousas; le Gov. Allen, pour la Rivière Ouachita; le Selma, pour la Rivière Rouge; le Magenta, pour St Louis; l'Alice Dean, pour Cincinnati.

Le Myrtle, capitaine Bassett, assisté de son comptable Lee Bayhi, et de Brooks qui est chargé du fret, partira ce matin, à 10 heures. Ce bateau fait le service de la paroisse Plaquemine jusqu'au quartier des Buras; il prend du fret et des passagers pour tous les atterrages intermédiaires, laissant la ville tous les jeudis, samedis et mardis matins, à 10 heures.

Partira également, aujourd'hui à midi, le New Era, capitaine A. Dugas, (A. Trépagnier, commis au bureau, et O. Landry, commis au fret); ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, partant de la ville les jeudis et mardis matins, à 10 heures, et les samedis soirs, à 5 heures.

Partira ce soir, à 5 heures, le packet régulier Rose Franks, capt Jos Dalferes Jr., assisté de C. Dalferes, commis au bureau, et de Frank Dalferes, commis au fret. Ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, et pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche, sans en excepter un seul.

Partira ce soir, à 5 heures, le packet régulier Dora, capt. Geo Wilkinson, assisté de MM. Ben Fulton, chargé de la comptabilité, et de J. Justin Compère, qui est chargé du département important du fret. Ce bateau fera le service de la Rivière Rouge jusqu'à Jefferson et prendra du fret et des passagers pour tous les points intermédiaires.

Sont attendus pour partir demain: Le Flicker, de Bayou Lafourche, et le National, du Bayou Sara.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Directory de la Nlle-Orléans, J. Chandler pour 1870.

LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Benj. Chandler, Lock Box 971 du Bureau de Poste; à la boîte 604 du Mechanics' Dealers' Exchange, No 169 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune". 3 juin—3m

$40—$45—$50, Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON. —AU— No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté. Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre. On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. ENGE, Glass Box 497, Nlle-Orléans. 16mai—3m

JOHN M. COONEY, AVOCAT, (Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District) Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.) 4 juin—6m

AVOCATS — Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats. E. WOOLDRIDGE, J. W. THOMAS. Bureau No 21 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL. Glace! Glace! Glace!

EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs. Les ordres sont exécutés sans retard. Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs. 4 juin—3 mois.

Société de Prêts et de Garanties, AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.

CAPITAL AUTORISÉ — $500,000.

CETTE institution a reçu, de l'Etat de la Louisiane, une charte de vingt-cinq ans. Ayant effectué une organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT au plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Linge de corps, Meubles et Immeubles de toute espèce; sur Billets n'ayant pas cours, sur Mandats de l'Etat, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de ville, de l'Etat ou de la ville; sur payements à faire aux officiers des Etats-Unis, Mandats de quartier-maître des Etats-Unis, sur le vieil Or et le vieil Argent. ENTRÉE PRIVÉE: [illegible] rue Carondelet, une entrée privée [illegible] au bureau de la rue Perdido. JOS. H. WILSON, Président. JOHN W. HILLMAN, Caissier.

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os. GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande [illegible] A. C. PIERPONT & CO, [illegible] No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans—Agents.

MUSÉE. No 193 rue St-Charles. Signor D. MARIANO CAIFASSI, ARRIVÉ dernièrement de la Havane, avec la grande collection de figures en cire, de grandeur naturelle, [illegible]

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60. A toujours en mains un grand assortiment de CHAPEAUX, de toutes sortes; Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c., Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 1er janv—1an

C. H. MILLER & CO, CONFISEURS EN GROS, Fabricants de Candi à la vapeur et de sirops de toutes sortes, Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc. Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE. Nos 50 et 52 Nlle-Levée. 27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

C. L. CHAPOTEL, FERBLANTIER, ANGLE DES RUES BOURBON ET BIENVILLE. Offre à sa nombreuse clientèle: Un grand choix de BAIGNOIRES en zinc et en ferblanc. BAINS de siége, De de pieds, De douches. Installations de TUYAUX EN PLOMB pour l'eau. AUSSI; UN GRAND ASSORTIMENT DE STOVES des meilleures marques, pour bois et charbon. GRATES de cheminées de toutes grandeurs. BATTERIES DE CUISINE de toutes qualités. Cette maison se charge de toute espèce de TRAVAUX de BATISSE. Les ordres seront exécutés avec soin et à des prix modérés. 6 oct—1an

Bureau de la Compagnie LOUISIANA PETROLEUM et COAL OIL. Nouvelle-Orléans, 15 mai 1869. UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu MERCREDI, le 16 juin 1869 à six heures P. M., aux bureaux de la Compagnie. La convocation étant faite d'après la charte de la Compagnie, afin de modifier, changer ou amender la dite charte, la plus grande ponctualité est requise. Par ordre de ALEX. HILL, Président. JULIEN MICHEL, Secrétaire. 15 mai—au 16 juin

COMPAGNIE PIEDMONT D'ASSURANCE DE LA VIE, —A— Richmond, en Virginie.

CAPITAL payé et garanti par propriétés foncières $100,000
REVENU jusqu'au 1er mai 1869 500,000
TOTALITÉ de la perte depuis l'organisation 30,000

Nombre de POLICES émises jusqu'à cette date, 3,450. La Compagnie paiera aux porteurs de polices 37 1/2 pour cent de bénéfice. Elle reçoit des primes en or et paie les polices en or. Prête des fonds acquis de la Louisiane sur des propriétés foncières situées en Louisiane. Exige des propriétés foncières comme garanties de prêts. Ses taux d'assurance sont très peu élevés. Elle déclare des dividendes tous les ans et assigne des dividendes tous les ans après la seconde année.

Président W. C. CARRINGTON. Vice-Président R. H. MAURY. Secrétaire J. J. HOPKINS. Conseiller Médical C. H. PERROW.

DIRECTEURS: R. H. Maury, O. F. Weisiger, W. A. Armistead, A. F. Harvey, Richard Irby, W. F. Shepherd, A. S. Lee, A. Tideman, J. S. Peebles.

SUCCURSALE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE. Président—D. H. MAURY. Vice-Président—G. T. BEAUREGARD. Secrétaire—FORRESTER DOLHONDE. Avocat—ROBERT POGH.

DIRECTEURS. T. M. Simmons, Braxton Bragg, Louis Barnett, T. L. Macon, G. T. Beauregard, Forrester Dolhonde, D. A. Wilson, Jr, W. H. Holcombe, T. H. Maury, J. C. Denis, T. S. Barton, G. G. Garner, Edward Nalle, W. M. Randolph, Am. Fortier, président de la Banque d'Amérique.

COMITÉ DE FINANCE. Thomas M. Simmons, T. L. Macon, G. G. Garner.

Références additionnelles pour les porteurs de polices en Louisiane: Rt. Rev. J. P. B. Wilmer, Gen. S. B. Buckner, Gen. J. B. Hood, Sam. Henderson, W. S. Pike, C. G. Wayne, G. W. Logan, Richard Pritchard, H. T. Coffee, G. C. Sebastian, Gen. T. M. Scott, Thomas Murray, R. M. Deswell, Pierre Malochée, W. H. Ballard, Dr J. T. Scott, T. D. Vanhorn, Jas. H. Ogden, R. R. Rhodes, W. C. Duxbury, C. B. Buckner, J. E. Logan, D Lacy, Gen. F. C. Armstrong, W. C. C. Claiborne, J. A. Wayne, Seth B. French, Dr Samuel Logan, Charles Ruding, Albert G. Phelps, Henry Haller, J. O. P. Nixon, Washington Marks, J. H. Marsons, John Miller, E. B. Benedict.

ON DEMANDE DES COMMIS POUR PARCOURIR LA VILLE ET L'ETAT. Agent général en Louisiane—D. A. WILSON, Jr, No 18 rue Carondelet. Drs SCOTT et FIN, médecins examinateurs. D. M. MAURY, agent général pour les Etats du Sud Ouest. 2juin—1an

Agence pour la vente des CERCLES "ARROW," 43 Rue Carondelet 43, NOUVELLE-ORLÉANS. LE CERCLE "ARROW." LA demande de cet excellent cercle à balles de coton augmentant tous les jours, les propriétaires ont cru devoir augmenter leur stock de la saison. Ils sont à même de remplir toutes les demandes de CERCLES "ARROW" que leur adressera le commerce. Ils vendront également le CERCLE À BOUCLE, de toutes grandeurs et garanti fait du meilleur fer anglais. H. T. BARTLETT, R. W. RAYNE, Agence générale, No 43, Carondelet. 2mai—3mo

Avis de Société. MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM. Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 183 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville. J. A. LUM, FRANK H. HOOKER

Tonnellerie qui a remporté le prix. AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS. LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de [illegible] de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi. S. J. BERKERY, Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre Conti et Bienville. (Débarcadère du sucre)

M. ULRICH, FABRICANT DE MALLES, Nos 23 & 25, rue Conti, Entre les rues Chartres et Vieille-Levée. Il vend les Malles et les Valises au prix de fabrique et fait les Malles sur commande. Il répare les Malles. 29 mars—3m

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ, MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION, Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention [illegible]

Bon Marché! McINTYRE & APPLEGATE, Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, [illegible] Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 148 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. [illegible] Cotrell, Snow & Willard. [illegible] 29 oct—1 an

MOULIN A RIZ SONIAT, SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge. CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinley, [illegible] S'adresser à EMILE DUPRÉ, [illegible] ou aux MM. SONIAT FRERES, [illegible]

Le Dr. LUKE TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, [illegible] Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 août—1an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker, Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane. Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 162 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 21 mai—3m

B. O. MFSRITZ, Manufacture d'Habillements DU SUD. No 61 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans. VENTE AU PRIX COUTANT. Qualité et prix au-dessous de la concurrence.

DENTISTES. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, [illegible] Extraction de dents, sans douleur, [illegible]

Dr. MALONEY DENTISTE, No 206 rue St-André, près Magasin, (Quatrième District). ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des ratelliers à $2. [illegible] Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur ratelier fait en Louisiane. [illegible]

Changement de domicile. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE 136......RUE DU CANAL......136 [illegible]

Médicaments. L'ANTI PERIODIQUE, OU Tonique pour les Fièvres en Frisson, Du Dr. F. WILHOFT, Guérit invariablement de toutes les FIEVRES MIASMATIQUES, savoir: La Fièvre en Frisson, Les Frissons, La Fièvre Congestive ou Fièvre Froide, La Fièvre Rémittente Bilieuse. C'est en outre le meilleur remède pour l'élargissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique. L'avantage qu'a l'Anti Périodique sur tous les autres remèdes de ce genre consiste dans le fait: 1. Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-et-unième jour. 2. Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine. 3. Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre. 4. Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucun autre poison minéral ou végétal. A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. Il est Positivement Garanti pour la Guérison des Fièvres en Frisson, des Frissons, [illegible] WHEELOCK, FINLAY & CO, Seuls Propriétaires, Nlle-Orléans, Lne.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. [illegible] Notre réputation est garante de sa pureté. [illegible] M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & Co, Mobile, [illegible] EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO. 1er avril—1an

Pilules Cathartiques d'Ayer. MÉDICAMENT LAXATIF.

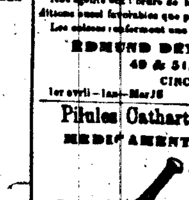

[illegible] DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass. On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. HART & Co, WHEELOCK FINLAY & Co, [illegible]

SUCCURSALE DES BAINS ELECTRO-CHIMIQUES DU DOCTEUR VERGNES, Sous la direction d'ARTHUR FORTIER, Au No 237 rue Carondelet, coin St Joseph. CES Bains sont célèbres pour la guérison de personnes qui ont pris le mercure sous toutes ses formes—les pilules, le calomel, l'onguent mercuriel—ou ceux qui souffrent de l'absorption de substances délétères ou métalliques. [illegible] MALADIES CHRONIQUES. Et toutes les maladies auxquelles les dames sont sujettes. Il y a un département spécial pour les dames.

Tout le monde en prend. AMERS DE BRADY, pour les familles, LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE. QUI a remporté le premier prix aux foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par J. S. VANHORN & CO. 56 Tchoupitoulas. 3juin—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU. Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Dartreux, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc, etc. E. GAUDOX, Pharmacien de l'Université de Paris. Rue Conti et Bourbon.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK. Le Ver Solitaire est un des ennemis [illegible] F. F. BOCOMB, Agent, rue de Chartres, No 23, Nlle-Orléans.

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée. ELKIN & CO, 168......CANAL......168 (Vis-à-vis Christ Church,) REÇOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure—BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX. TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manille et Coco, STORES variés. CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., &c. 30 mars—3m

Demande de meubles. ON demande de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 188 de la rue Dryad [illegible]

L. GRESSON, PEINTRE. Au coin des rues Commune et Baronne. MAGASIN de tapisseries françaises et américaines [illegible] 12 mai—1m

Cow Peas! Cow Peas! COW PEAS de la Caroline, A vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. E. DURAND, No 37 de la rue Vieille-Levée, près Bienville. 8mai—1m.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c. VIEUX WHISKY BOURBON, DE J. A. MILLER, Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky. Provisions et Céréales. Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, pure, Whisky Rectifié, de tous les âges, pris et prouvés, de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtimens, Coton, Corde et Balle d'emballage, Maïs, Foin, &c. Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO, à New York. COBB, SOLHONDE & CO, No 27 de la rue Natchez.

WHISKIES, EAUX-DE-VIE ET VINS. NOUS avons en magasin et offrons, au plus bas prix, au comptant, les marques suivantes de liqueurs: WHISKEYS RYE. 20 barils XXX Whiskey Rye, 15 " " H. S. Cabinet, 25 " vieux Rye de familles, 25 " Whiskey Rye de Duban, 5 " " pur, de Baker, 1857. WHISKEYS BOURBON; 25 barils Whiskey A. Keller, 25 " " Davis, 10 " " Chicken Cock, 20 " " Silver Creek, 20 " " Woodcock. WHISKEYS RECTIFIÉS. 25 barils Whiskey Magnolia, de Fike, 20 " " Olive Branch, 20 " " Wiltshire, 20 " " Rip Van Winkle et autres marques. EGALEMENT—Porto, Sherry et Madère; Eaux-de-vie, Rhums de la Jamaïque et de Ste-Croix, Genièvre de Hollande, Champagne Krug, Vermouth et Schiedam Schnapps. CLANCY & SIEWESSEN, No 5 rue Tchoupitoulas.

VINS DE CHAMPAGNE, Carte d'Or, Lac d'Or. LE soussigné a en magasin et reçoit constamment des VINS fins des cuvées marquées [illegible] JOHN H. BURROWS, No 73 rue Gravier.

A vendre et en magasin: SOUDE, SEL de SOUDE, SOUDE CAUST., BI-CARB de SOUDE, VITRES ANGLAISES, VITRES FRANÇAISES, HUILE de LIMON, HUILE BERGAMOTE, HUILE d'ORANGES. A vendre, en magasin et en Douane, par E. J. HART & Co., Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas. Nlle-Orléans.

Quinine. Quinine. Quinine. En magasin—5,000 onces QUININE de toutes les marques. A vendre par E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Divers. SOUFRE, ANISETTE, GRAINES CARAWAY, CLOUS de GIROFLE, A L'HUILE, ANISETTE STAR, BLUE MASS ANGLAIS, CALOMEL ANGLAIS, CRÈME de TARTRE, INDIGO, ALCOOL, HUILE de LIN, SAVON de CASTILLE, MUSCADE. En magasin et en Douane, à vendre par E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Uhland, VERRERIE de BOHEME. A vendre par E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A VENDRE, en Douane—CHLOROFORME allemand, CANELLE de Ceylan, QUININE française, HUILE d'ANIS. A vendre par E. J. HART & CO, 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

G. W. DUNBAR & FILS, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14, NOUVELLE-ORLÉANS. Importateurs et Marchands de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch, —ET— Fabricants de Syrops de Fruits.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No 61 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette. A. THOMSON & CO. No 61 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO. No 61 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitation. A. THOMSON & CO, No 61 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No 61 de la rue Tchoupitoulas.

CAZAUX & VERGNOLE 73......VIEILLE-LEVEE......73. MAISON FONDÉE EN 1841. IMPORTATION DIRECTE. VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cassis à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. 4 avril—1an

AGENCE GENERALE.

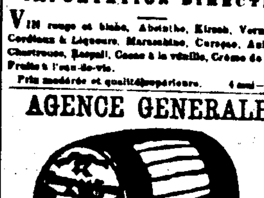

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils. do Alphonse Cahuzac. Champagne Chs Heidsieck, Porto de B. Canet. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIÉ & Cie. 27 Vieille-Levée.

E. DECHAMPS, No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans. IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins rouges; de liqueurs, absinthe, citron, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs de pays, etc. Seul importateur des vins de Peugot fils, de Bordeaux.

LA MARQUE DE WHISKY DEXTER, Connue sur le marché du Sud depuis 1856. [illegible] MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 64 North Commerce street, Mobile, [illegible] M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans. EDMUND DEXTER & SONS, Nos 49 et 51 Sycamore street, Cincinnati.

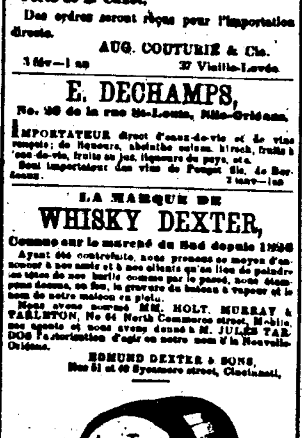

Whisky Dexter, Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse), Cognac Jules Tardos, Whisky Bourbon Jules Tardos, Amer Newfoundland (Terreneuve), Egalement— Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon. A vendre par JULES TARDOS, No 22 de la rue Bienville.

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant. [illegible] No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans.

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres. No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 209, rue de Chartres, coin Champs-Elysées. A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures.

Salon de Concert et de Lager Beer. A. WENGER. No 11, Rue Bourbon, près Canal, ORCHESTRION. ORCHESTRION. L'ORCHESTRION, composé de près de vingt différents instruments, exécutera, tous les soirs, un programme de deux morceaux d'opéra. Le public est invité à venir au Salon de Concert et de Lager Beer. 1er juin—1m

E. HEATH, Marchand d'Articles de Tapissier, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux, No. 80 de la rue du Camp. Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas. Brocatelle, Peluches, Chintz, Dimity et Etoffes à [illegible], Crin, Mousse, Crin bouclé, [illegible] Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas, Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres. Glaces [illegible]

SOUDE, 50 tonneaux SEL DE SOUDE, SOUDE CAUSTIQUE, 60 do, BI-CARBE DE SOUDE. A vendre, en magasin et en Douane, par E. J. HART & Co., Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

F. GONTHIER, —a transporté son— ETABLISSEMENT DE TAILLEUR —AU No— 143......de la rue Gravier......143. Où il sera prêt à recevoir ses anciens clients dont il sollicite les commandes à des prix réduits. 29 avril—3m

A la Selle Anglaise: F. GIEFERS, 54......RUE ST-CHARLES......54. FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de selleries anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés. 7 janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO., COMMISSION MERCHANTS, Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c., 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE.

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

[illegible] de dividende réversible.

Etat des Affaires. Polices en vigueur $25,000,000; Actif 1,500,000; Revenu annuel [illegible]; Pertes payées [illegible].

Officiers. W. H. PECKHAM, Président, H. V. GAHAGAN, Secrétaire, L. McADAM, Actuaire, G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS. Hon. John A. Dix, New-York, Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York, John J. Crane, président Banque Republic, William T. Hooker, Wall Street, William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co), Charles G Rockwood, caissier, Newark Banking Co, Hon. George Opdyke ex-maire de New-York, Minot C. Morgan, banquier, Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co, Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company, Aaron Arnold maison Arnold, Constable & Co, Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats, E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co, William Wilkens, maison W. Wilkens & Co, Julius H Pratt, négociant, William W. Wright, négociant, Charles J. Starr, négociant, William Allen, négociant, George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York, George T. Hope président Continental Fire Insurance Company, John H. Sherwood, Park Place, Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street, Edward H. Wright, Newark, New-Jersey, George W. Farlee, avocat, W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 44 DE LA RUE DE L'UNION.

VENTES JUDICIAIRES.

ALFRED MARCHAND vs JOHN HUISSION.

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 479—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai le MARDI, treize de juillet 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. J. WILLIAMSON vs DAVID MOORE. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 630—[illegible] THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

P. GALLAHER BRICE & MITCHELL, subrogés vs THOMAS P. FALLON. CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. T. BLESSING vs FELICITE BEAUREGARD et al. [illegible] CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 543—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

N. BAUER vs JOHN F. BECKER. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. D. GRIEFF & CO vs HANNON BROWN & JONES. SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1079—[illegible] THOMAS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles Case, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, vs. Hart Lichtenstein. CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans — No 18,430 — [illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

SUCCESSION de feue ROSALIE PORCHE, décédée épouse de H. BINTES. DEUXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,762—[illegible] THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOSEPH BONTEMPS vs la Dame MARIE PAULINE KENNEDY. SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible] THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

W. W. WASHBURN vs JAMES MARTIN. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—[illegible] THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM. H. McLEAN vs LA [illegible] CANDLE MANUFACTURING COMPANY. QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 15,465—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THOS. J. CLARK vs PETER KIERNAN et EDWARD MURRAY—Le même vs les mêmes. CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,107 à 15,967—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EOLÉ CHEVALON et als vs. SAMUEL POWERS et als (SAMUEL POWERS et F. AUGUSTE CONANT). SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 81—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LE DR M. POFLMAN vs. MICHAEL J. HAUCK. SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,440—[illegible] THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MESSIEURS, JUIN 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

Abéjean Bertrand, Bernard Gabrielle, Blondeau Mme Vve, Bonnet Henri Olivier, Brunet Philippe, Bruey Louis, Bozzo Adrien, Brandin Jacques, Brossellier Pierre, Cottin Frédéric, Charpentier Victor-Charles, Crochette Michel, Dorr Louis-Antoine, Esparre Pierre, Fortier Guillaume-Napoléon, Fourcade Guillaume, Garbe Auguste, Guilaud Pierre, Gudry Jean-Baptiste, Guinet, Gillet Claude-Victor, Hervet Delphon, Jacomet Jean-Fabien, Kohlinger George, Latapie Pierre, Lamoureux Laurent, Laborie Jean Baptiste, Larrieu Jacques, Lamothe Antony, Lamare Ferdinand, Lannes Joseph, Lapeyre Auguste, Leclère J, Méral Antoine, Ortet Etienne, Pouchain Jean-Baptiste, Quinnet, Rondineau, Rouget Pierre, Reynaud Louis Baptiste, Saunier Joséphine, Adèle et Julie, Tournelle Mme, Tisserand Etienne, Varnet J. B., Valls Raymond, Valentine C. [illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines, Parasols et Parapluies, Châles en Dentelle.

PAR VINCENT & Co—G. Vincent, Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 10 juin, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres— 500 lots de marchandises sèches assorties et de saison [illegible]

200 lots articles de fantaisie et "notions." 10 juin

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

400 caisses Bottes et Souliers, 50 malles Bottes et Congress course.

PAR E. ROGER & Co—H. Bandry, Encanteur—JEUDI, 10 juin, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée— [illegible] — Aussi — 50 malles bottes et congress course. Conditions à la vente 9 juin

PAR D. E. MORPHY.

Quincaillerie. Quincaillerie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu JEUDI 10 juin 1869 à 10 1/2 heures A. M., au magasin No 47 rue des Magasins— [illegible] Conditions, comptant. 10juin

Propriété foncière dans le Troisième District.

Succession de William Randolph

Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans No. 32,960.

PAR D. E. MORPHY encanteur.—Bureau, No 47 rue des Magasins—MARDI 15 juillet 1869 [illegible]

PAR G. DE FERIET.

TROIS TERRAINS DE PRIX.

Dont deux sont améliorés—Formant l'angle des rues St-Pierre et Miro, sur la ligne du Chemin de Fer d'Orléans.

PAR G. DE FERIET encanteur, Bureau No 30, rue Royale—SAMEDI, le 12 juin 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible] Trois terrains situés dans le Deuxième District [illegible] 10juin—3f

Actif, Montre et Chaîne en or, Boutons en or, Argenterie, Linge de corps, Ouvrages de médecine, etc.

Succession de THOMAS PENISTON. — No. 20,128 —

PAR G. DE FERIET encanteur, Bureau No 30 rue Royale—MERCREDI [illegible]

PAR BOULIGNY & HILL.

BELLE RESIDENCE,

Rue de l'Esplanade, entre les rues Dorgenois et Broad, contenant six pièces et de belles dépendances, un très beau jardin, contenant une grande quantité de plantes rares et arbres fruitiers.

Succession de Isidore Esclapon.

PAR BOULIGNY & HILL—Alfred Bouligny, encanteur [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

BEAUX MEUBLES à l'encan à cause de Départ.

Meubles en bois de rose, acajou, ébène et noyer massif; meubles en chêne verni; meubles riches de salle à manger, cabinet et vestibule, en bois de chêne sculpté, genre Louis XIV, sortis des plus célèbres ateliers de Paris et des célèbres ateliers de MM. Mallard H Dietreight. Tapis, rideaux dentelle et soie, ornements de cheminées et autres ornements riches, en bronze et autres métaux riches. Argenterie, argenterie plaquée, verrerie, porcelaine, et verrerie de Bohême, tableaux à l'huile, gravures, &c., &c.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse. JEUDI, 17 juin 1869, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère [illegible]

Une belle résidence d'été à bon marché, à Mandeville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI 12 juin 1869, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale— [illegible]

Bonne Résidence à deux étages, en bois, No 252, rue Marais, entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI le 12 juin 1869 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans réserve, de 600 lots Habillements de printemps et d'été. — Egalement — 350 lots Lingerie. — Et — 200 douzaines Chapeaux paille et casimir.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—Bureau No 32 de la rue de Chartres—JEUDI, 10 juin courant, à 10 heures du matin, il sera vendu— 600 lots habillements d'été, — Egalement — 350 lots lingerie. — Et — 200 douzaines chapeaux paille et casimir. Conditions à la vente. 10 juin

PAR JOS. H. ROBERT.

Vente sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR JOS. H. ROBERT, encanteur,—Salle d'encan, No 44 rue Vieille Levée.—Aujourd'hui, JEUDI, 10 juin il sera vendu à 10 heures, à sa salle d'encan— [illegible] 10 juin

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Grande vente d'habillements, de chapeaux et de marchandises sèches.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur—Au coin des rues St Louis et Chartres, il sera vendu, JEUDI, 10 de courant à 10 heures du matin— [illegible] Conditions comptant 10juin

PAR O. VALETON.

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.

PAR O. VALETON, Encanteur, Bureau, No 43 rue Tchoupitoulas—Il sera vendu tous les SAMEDIS à midi, à l'ancienne ... [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Placement avantageux.

Vente, sans limite, d'une Propriété, encoignure Dauphine et Ursulines.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 36 rue Bienville—SAMEDI, le 12 juin, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles [illegible]

PAR S. GUINAULT

Vente sans réserve, de neuf terrains situés dans le Premier et le Troisième District.

PAR S. GUINAULT encanteur. — Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 12 juin 1869, il sera vendu à midi à la Bourse [illegible] CINQ TERRAINS [illegible] QUATRE LOTS DE TERRE [illegible] 10 juin

Succession de MACKLIN ELER. No. 32,280.

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 12 juin [illegible]

Quatre terrains de valeur, sur les rues Claiborne et St-Jean Baptiste ou rue Robertson.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 12 juin [illegible] QUATRE LOTS DE TERRE [illegible] 6 juin

Grocerie et Café.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 10 juin 1869 [illegible] GROCERIES [illegible] — AUSSI — [illegible] 6 juin

PAR J. DEJAN JR.

Encan pour dames.

Chapeaux, Broderies, Articles de Toilette, Dentelles, Garnitures, Fournitures, etc.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur—VENDREDI [illegible] 8 juin

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan

PAR J. DEJAN Jr, encanteur—Bureau, No 163 de la rue Gravier. Il sera vendu les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, [illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery encanteur. Il sera vendu, JEUDI 10 JUIN, à 10 heures, à la Bourse, aux écuries de F Lanot, rue Gravier— De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls. Beaux mulets d'habitations et de ville. —EGALEMENT— Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY, — B. M. Montgomery, encanteur — Il sera vendu JEUDI, 10 JUIN, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 97 de la rue du Camp— Un assortiment général de Meubles. — TELS QUE — [illegible]

PAR H. W. PALFREY.

Vente d'une bonne résidence,

Dans la rue Chippewa, avec un grand terrain, pour le compte des mineurs Lindsey.

Vente à de longs termes.

PAR H. W. PALFREY, encanteur Bureau No 26 de la rue Carondelet. SAMEDI, [illegible]

INSTITUTIONS

Conservatoire de Musique,

DIRIGÉ PAR Mr. L. FOURMESTRAUX.

Leçons de Solfége, Chant, Fl[illegible], Piano, Piston, Violon, [illegible]

M. FOURMESTRAUX enseignera [illegible] Pour les leçons s'adresser chez PIFFAULT, rue Royale, No 126.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR de Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

Collége Classique et Commercial [illegible] Directeurs: Rev. C. HAYDEL—[illegible] [illegible] WAUGH. [illegible] D. F. BO[illegible]